

ROUEN METROPOLE 2050

PASSONS À L'ACTION

HABITAT
MOBILITÉ
COMMERCES
AIR-ÉNERGIE-CLIMAT

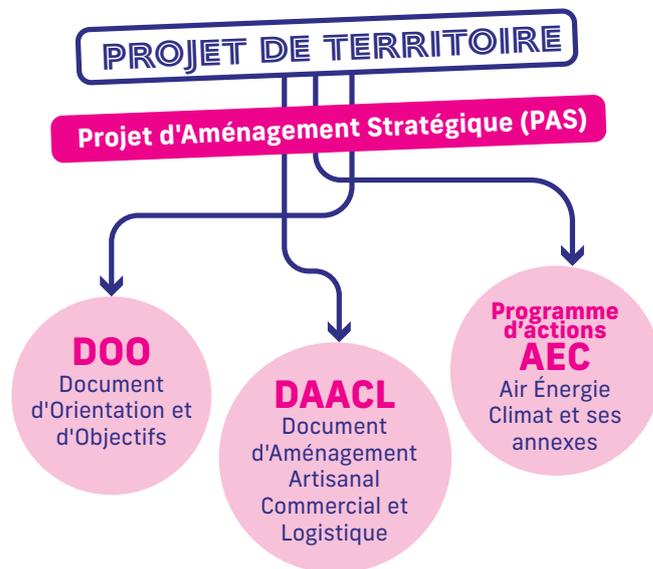


LA DÉMARCHE ROUEN MÉTROPOLE 2050 EN ACTION



Depuis 2023, la Métropole Rouen Normandie est engagée dans une **démarche 3 en 1**, à travers l'élaboration et la révision de plusieurs documents réglementaires (Schéma de Cohérence Territorial, Air Énergie Climat, Plan Local d'Urbanisme intercommunal), avec pour but d'intégrer les objectifs de transition social-écologique dans son projet de territoire à horizon 2050.

Après une phase de diagnostic, d'analyse des enjeux et de concrétisation d'un **projet de territoire**, il est temps de passer à l'action, grâce à l'élaboration de documents opérationnels !



Le DOO, un document d'orientations

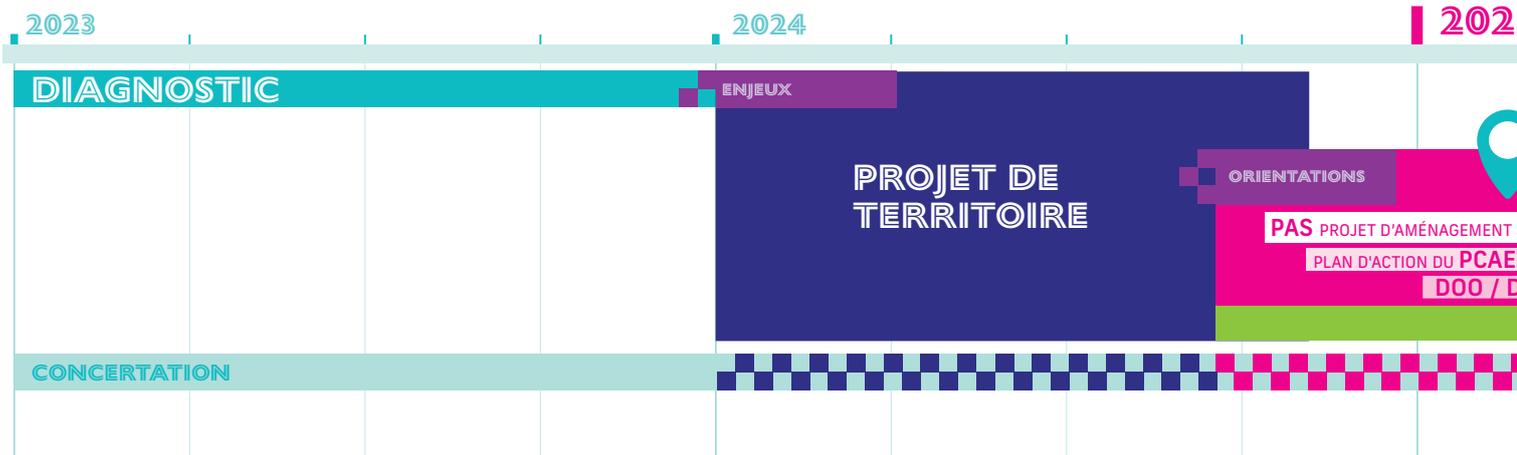
Structuré autour d'orientations et d'objectifs à décliner dans les documents d'urbanisme locaux, le DOO est organisé autour de **3 thématiques majeures, et constitue une feuille de route pour la mise en œuvre du projet de territoire :**

- 1 **La transition écologique et énergétique :** valorisation des paysages ; protection du vivant ; gestion des risques ; économie circulaire...
- 2 **Les activités économiques, agricoles et commerciales :** diversification des espaces

économiques et industriels de l'axe Seine ; renforcement des proximités territoriales ; développement de modèles agricoles résilients...

- 3 **L'offre de logements, de mobilité, d'équipements et de services :** participation à la mixité sociale, production résidentielle et renforcement des services en faveur de l'inclusion, de la transition, et de la neutralité carbone...

CALENDRIER



UNE TRADUCTION DE LA VISION ET DE LA STRATÉGIE



Le DAACL, pour décliner la stratégie commerciale du territoire

Outil clé pour organiser et guider le développement des commerces dans le territoire,

le DAACL fixe les règles pour installer, maintenir ou développer des activités commerciales. Le DAACL encadre l'implantation du commerce de détail, de l'artisanat commercial, et des équipements logistiques associés.

1 Il détermine les conditions d'implantation des commerces ;

2 Il définit précisément, au sein des périphéries et centralités, des secteurs d'implantation des commerces et équipements logistique à vocation commerciale ;

3 Il définit pour ces secteurs, les types d'activités accueillies, les surfaces maximales de vente et les conditions précises d'implantation.

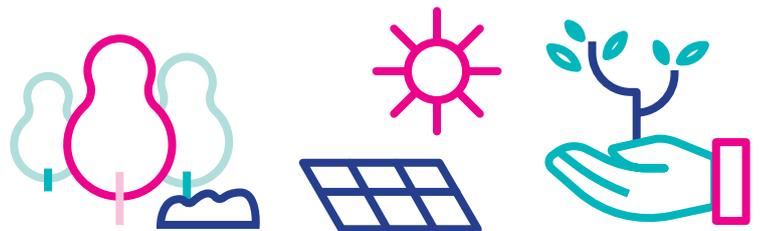
Le Programme d'actions AEC, traduction opérationnelle de l'ambition environnementale du territoire

Suivi et évalué pendant 6 ans, ce programme d'actions est un outil pour **répondre aux défis du changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air**. En coordination avec les acteurs du territoire, il vise :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la qualité de l'air
- l'amélioration de l'efficacité énergétique
- l'augmentation de la production d'énergies renouvelables
- la préservation de la biodiversité
- l'anticipation des risques et impacts du changement climatique

La démarche Rouen Métropole 2050 est menée en parallèle de la **COP Rouen 2030**, avec l'ambition d'atteindre les objectifs de neutralité carbone en 2050, en mobilisant tous les acteurs du territoire (entreprises, associations, communes et citoyens).

C'est dans cette dynamique collective, que ce programme d'actions Air-Énergie-Climat doit être construit, ensemble, pour le futur de notre Métropole.



5

2026

2027

SCoT AEC

ARRÊT DU SCoT-AEC

ENQUÊTE PUBLIQUE

APPROBATION DU SCoT-AEC

STRATÉGIQUE

DAACL

PLUI

COMMENT PRENDRE PART AU PROJET EN 2025 ?



Depuis le lancement de la démarche, vous êtes invités à participer à la construction de votre Métropole de demain : la concertation continue en 2025, alors notez ces rendez-vous citoyens dans vos agendas !

Ateliers 2Tonnes
dès janvier et
tout au long de
l'année 2025



Participez à un moment convivial pour agir en faveur de la transition écologique : calculez votre empreinte carbone, et imaginez comment la réduire à travers des actions simples.

Inscrivez-vous sur
www.notreco21.fr



**2 réunions
publiques**
les 20 et 22 mai



Venez échanger avec vos élus et vos voisins autour du projet de territoire de votre Métropole, et réfléchir ensemble à des idées pour faire évoluer nos quotidiens.

3 balades urbaines
dans la Métropole
en mars et en avril



Découvrez votre Métropole comme vous ne l'avez jamais vue, grâce à des visites thématiques autour de la transition :

15/03 à Petit-Quevilly de 10h à 12h :

visite du kaléidoscope, avec le Fablab « Les copeaux numériques » sur la thématique du Numérique responsable

22/03 à Duclair de 10h à 12h : visite de l'Archipel des Eaux Mêlées, sur la thématique de la renaturation d'une ancienne friche industrielle

En mars ou avril : atelier sur le thème de la décarbonation



Rendez-vous sur
JeParticipe pour en
savoir plus et participer
à ces événements

À tout moment, vous pouvez participer à la démarche Rouen Métropole 2050 et partager votre vision de l'avenir. Comment ?



- En consultant et complétant le registre d'observation au siège de la Métropole à Rouen au 108, allée François Mitterrand
- En répondant aux questionnaires en ligne sur le site Jeparicipe
- En nous écrivant à : scot.aec.plu@metropole-rouen-normandie.fr
- En vous inscrivant à notre newsletter via ce QR Code !

